

Assemblée Générale CHAGNY TT – 15 septembre 2023

Relevé de décisions

Accueil de la présidente, Peggy Robin

Remerciements

- Au Département de Saône-et-Loire, représenté par M. Jean-Christophe Decieux (excusé) et M^{me} Claudette Brunet-Lechenault (excusée), conseillers départementaux du canton de Chagny, pour la subvention octroyée au titre de l'école de tennis de table (entraînement des jeunes le lundi après-midi à Saint-Bérain sur Dheune et le mardi soir et mercredi après-midi à Chagny) ;
- A la Mairie de Chagny, représentée par M. Sébastien Laurent (excusé), Maire, et M^{me} Patricia Rossignol, adjointe en charge de la « Vie associative et sportive », pour la subvention octroyée, la mise à disposition du gymnase (y compris pendant les vacances scolaires), l'édition de flyers, et de façon plus générale, pour son soutien et son accompagnement auprès de notre association ;
- A la Mairie de Saint-Bérain sur Dheune, représentée par M. Eric Rebillard, Maire, pour la subvention octroyée et la mise à disposition de la salle des fêtes ;
- A M. Dominique Dantigny (excusé), Président du Comité Départemental de Tennis de Table de Saône-et-Loire ;
- Aux sponsors et partenaires du Chagny Tennis de Table ;
- A Yvan Lecomte et Théophile Dhotel qui ont assuré les entraînements tout au long de la saison écoulée à Chagny et Saint-Bérain/Dheune ;
- A Andréa Grelin, jeune joueur du club, qui s'est beaucoup investi aux côtés des entraîneurs ;
- A Michaël Fautrelle pour son implication dans le développement du sponsoring ;
- A Vincent Lamalle, qui a chapeauté l'antenne san-bérinoise ;
- Aux membres du Conseil d'Administration, en particulier François, secrétaire du club, et Thomas, trésorier ;
- A toutes les autres personnes qui ont d'une manière ou une autre contribué à la vie et au développement du club.

Interventions des représentants du département et des municipalités

- M^{me} Patricia Rossignol, adjointe en charge de la « Vie associative et sportive » à la Maire de Chagny ;
- M. Eric Rebillard, Maire de Saint-Bérain sur Dheune.

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 septembre 2022

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

⇒ **Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.**

Bilan de l'activité de la saison 2022-2023

Bilan moral présenté par Peggy Robin

Bilan sportif présenté par François Clémencet

Bilan financier présenté par Thomas Nonciaux

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

- ⇒ **Le bilan moral est adopté à l'unanimité.**
- ⇒ **Le bilan sportif est adopté à l'unanimité.**
- ⇒ **Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

Mutations

- Départ de Maxence Clément (Nolay).
- Arrivée de Sébastien Germain (Autun), Jacques Volatier (Dijon), Antonin Layadi (Beaune) et Alexandre Pacheco (Beaune).

Election du représentant et de son suppléant aux assemblées générales départementale et régionale pour la saison 2023/2024

- **Candidat :** François Clémencet.
- **Candidat délégué :** Peggy Robin.

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

- ⇒ **François Clémencet est élu représentant, et Peggy Robin suppléante, à l'Assemblée Générale du Comité départemental et de la Ligue à l'unanimité.**

Cotisations 2023/2024 (cf. document en annexe) + Budget prévisionnel 2023/2024 (cf. document en annexe)

- Les cotisations sont fixées comme suit pour la saison 2023/2024 :
 - Seniors Chagny : 141 € compétition et 90 € loisir
 - Jeunes Chagny et Saint-Bérain (entraînements dirigés) : 135 € compétition et 115 € hors compétition
 - Loisirs Saint-Bérain : 50 € adulte et 45 € jeunes

Vote :

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

- ⇒ **La grille des cotisations et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.**

Objectifs et projets pour la saison 2022/2023

Ambitions pour le club

- Maintenir l'effectif, tant au niveau des jeunes que des moins jeunes.
- Développer le nombre de jeunes compétiteurs (peu de participation aux compétitions lors de la saison écoulée).
- Développer les partenariats avec la mairie, les écoles, collèges, centres de loisirs.
- Former un juge arbitre supplémentaire (Yvan Lecomte).
- Organiser à nouveau une compétition officielle afin que le club soit plus investi dans les instances du tennis de table.

Championnat par équipes :

1^{ère} phase : inscription de 3 équipes : une équipe en Régionale 2, une équipe en Régionale 3 et une équipe en Départementale 3 et une équipe en Départementale 4.

Objectifs :

- Maintien pour les deux équipes régionales et montée en Départementale 2 pour l'équipe de Départementale 3.
- Ajouter une nouvelle équipe en Départementale 4 en deuxième phase du championnat.

Intervention dans les écoles

- Deux cycles ont été organisés par Théophile Dhotel avec les écoles de Rully (janvier 2023) et de Saint-Bérain sur Dheune (novembre/décembre 2022).
- Des contacts ont été pris avec les autres écoles du secteur pour développer ce type d'interventions en 2023/2024.

Manifestations pour la saison 2023/2024

- Organisation de tournois internes : 1 tournoi/trimestre (vendredi 20 octobre 2023, vendredi 22 décembre 2023 et vendredi 22 mars 2024) ;
- Organisation d'une tombola (diffusion des grilles en automne 2023 et tirage au sort lors de la Galette des rois (vendredi 5 janvier 2024)
- Galette des rois (vendredi 5 janvier 2024)
- Organisation d'un Grand Prix Détection à Chagny (samedi 23 mars 2024)
- Tournoi de pétanque au printemps 2024
- Repas de fin de saison (mai/juin 2024)
- Rencontre avec les allemands.

Remise de récompenses

- Andrea Grelin pour son aide lors des entraînements jeunes.
- Thomas Nonciaux pour la meilleure progression du club.

Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le 15 septembre 2023

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Peggy ROBIN, Présidente du Chagny Tennis de Table